

Trois ouvrages d'infrastructure pour améliorer la qualité de la vie dans le nord-est d'Haïti

La construction récente de trois ouvrages d'infrastructure pourrait grandement contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie dans ce département | © PHOTO : Guerlande Duval

Amélioration de la qualité de vie

Le ponceau jeté au-dessus d'une ravine en plein centre-ville relie désormais la Rue St Jean dans le centre-ville à la Cité Lavalas (en périphérie). D'après le témoignage de Nelson Monick, le responsable d'urbanisme de la mairie de Trou du Nord, lors des saisons pluvieuses, les gens qui vivent dans la cité Lavalas éprouvaient beaucoup de difficultés à passer d'un point à l'autre de cette ravine à cause des eaux en crue. Après chaque précipitation, la boue et les immondices de toutes sortes s'y accumulaient pour entraver la circulation. Les élèves ne pouvaient pas aller à l'école. Les commerçants et acheteurs ne pouvaient se rendre au marché.



Les membres de la communauté ont exprimé leur satisfaction lors de la cérémonie inaugurale de ce ponceau, le 1er octobre, pour cette réalisation qui permet aux habitants de la Cité Lavalas et de la Rue St Jean d'entreprendre leurs activités sans interruption, même en période pluvieuse. Nelson Monick a affirmé que ce ponceau constitue un élément essentiel en termes de développement des infrastructures de la commune.

La réalisation de cet ouvrage d'infrastructure a beaucoup d'impacts positifs dans les communautés bénéficiaires puisqu'elle facilite désormais la communication entre plusieurs secteurs de la commune de Trou-du-Nord. La qualité de vie de ses habitants s'en est trouvée grandement améliorée d'un coup. Ce résultat a par ailleurs eu d'autres retombées positives, dont le

renforcement de la capacité locale à préparer les documents techniques, à lancer les appels d'offres, à assurer la supervision de la mise en œuvre du projet, son évaluation et le suivi. M. Vincent Degert, le nouvel ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Haïti s'est d'ailleurs félicité de l'apport appréciable des parties prenantes à la réalisation de ce projet.

L'Ordonnateur national, M. Charles Jean-Jacques, présent à la cérémonie d'inauguration, en conclut que cette expérience collectivement vécue a mis en relief la capacité des autorités locales à assumer leurs responsabilités dans des circonstances inhabituelles et complexes. Un projet qui, a-t-il rappelé, dont l'objectif principal a été élaboré par les organisations communautaires de base (OCB) de concert avec la mairie. M. Jean-Jacques a souhaité à la population de rester en synergie avec la mairie afin de continuer d'œuvrer à la gestion et à la durabilité du ponceau.

Le projet de construction de ce ponceau est subventionné à 90 % par le Fonds d'Investissement des Collectivités territoriales (FICT), pour un montant de 8.300.000 gourdes alloué dans le cadre du programme d'Appui à l'investissement local (AGIL), mis en place par l'UE et l'État haïtien.

De la rue au marché communal

Lors de la cérémonie inaugurale du marché communal dans la commune de Sainte Suzanne – une commune montagnaise avec une bonne couverture végétale – plusieurs personnes dans l'assistance se sont bousculées pour prendre le micro et témoigner leur satisfaction envers les autorités et les féliciter. Selon l'agronome Clausemène Guerrier, un résident de la commune, les commerçants utilisaient autrefois une partie de la grande rue comme marché à ciel ouvert où acheteurs et vendeurs vauquaient en toute quiétude à leurs activités sans penser aux graves dangers qui les menaçaient. Il suffisait que les freins d'un camion relâchent, qu'il poursuive sa course en plein marché et fauche des vies humaines. L'agronome a recommandé aux bénéficiaires de faire une bonne utilisation du marché afin d'assurer sa durabilité.

1. Guerrier Luckner, le maire de Sainte-Suzanne, en a profité pour indiquer une liste d'infrastructures et de services dont la commune a un urgent besoin. Il a admis toutefois que la construction de ce marché constitue un pas important dans le développement de Sainte-Suzanne. Ce marché occupe une superficie de 650 m² et a été aménagé sur une période de 9 mois.
2. Vincent DEGERT, l'ambassadeur de l'UE, a rappelé que 130 ans se sont écoulés avant que le territoire de Sainte-Suzanne, élevé au rang de commune, soit doté d'un marché public. Il a souhaité longue vie à cet ouvrage d'infrastructure et a recommandé aux bénéficiaires d'en prendre soin au moins durant les 130 prochaines années. Six millions de gourdes ont été allouées pour la construction de ce marché.

Ce projet a été rendu possible – a-t-on appris – grâce aux efforts conjoints de l'Office de Management des Ressources humaines (OMRH) et du Bureau de l'Ordonnateur national. Ce programme viserait la consolidation de la gestion de l'espace local, par le renforcement des ressources et des capacités des autorités locales. Il bénéficie d'un partenariat interconnectant les

ministères de l'Économie et des Finances (MEF), de l'Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT) et de la Planification et de la Coopération externe (MPCE).

Une place publique bien accueillie

Enfin, une place publique a été inaugurée dans la commune de Ferrier le vendredi 2 octobre dernier. De 1848 – date de son élévation au rang de commune –, c'est bien la première fois que Ferrier inaugure une place publique. Cette place est le symbole d'une décentralisation fonctionnelle, a déclaré la mairesse Altagrâce Eli. Elle a recommandé aux habitants de la commune d'assumer leurs responsabilités et de réaliser une gestion saine de ce patrimoine qui garantit sa durabilité.

Un montant de cinq millions de gourdes a été, selon M. Vincent Degert, débloqué par le Fonds d'Investissement des Collectivités territoriales (FICT) pour l'aménagement de cet espace public dans le cadre du programme d'Appui à l'investissement local (AGIL), mis en place par l'UE et l'État haïtien.

Ces trois ouvrages d'infrastructure locale, inaugurés les 1^{er} et 2 octobre écoulés dans le département du Nord-est, ont été financés par le Fonds d'Investissement des Collectivités territoriales (FICT) opérant dans le cadre du programme d'Appui à l'investissement local (AGIL) impliquant l'Union européenne (UE) et l'État haïtien.

Treize communes au total ont bénéficié de ce programme basé dans les départements du Nord et du Nord-est d'Haïti. Ce sont : Cap-Haïtien, Limonade, Quartier-Morin, Caracol, Sainte-Suzanne, Trou-du-Nord, Terrier-Rouge, Fort-Liberté, Perches, Ferrier, Ouanaminthe, Mont-Organisé et Capotille.

Auteur : Guerlande Duval, correspondant de « Le National » dans le Nord

Source : <http://lenational.ht/trois-ouvrages-dinfrastructure-pour-ameliorer-la-qualite-de-la-vie-dans-le-nord-est-dhaiti/>

Datetime : 6 octobre 2015 - 11:33